



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paris.tt.com - Site Internet : www.paristt.com

TOURNOI NATIONAL DE PARIS 9 & 10 mars 2013 Homologué N°

Article 1 – Conditions de participation

Le Tournoi est réservé aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels à la FFTT.

Article 2 – Tableaux

Ce tournoi comprend les 12 tableaux suivants :

- Tableau A : 5 à 9 (inférieur ou égal à 999 points)
- Tableau B : 10 à 13 (entre 1000 et 1399 points inclus)
- Tableau C : 14 à non N° (de 1400 pts à non numéroté)
- Tableau D : Jeunes (Benjamins/minimes)
- Tableau E : 5 à 12 (inférieur ou égal à 1299 points)
- Tableau F : 13 à 16 (entre 1300 et 1699 points inclus)
- Tableau G : 5 à 11 (inférieur ou égal à 1199 points)
- Tableau H : 12 à 17 (entre 1200 et 1799 points inclus)
- Tableau I : 15 à n°500 (entre 1500 et n°500 inclus)
- Tableau J : Toutes séries dames
- Tableau K : 5 à 14 (inférieur ou égal à 1499 points)
- Tableau L : Toutes séries.

Les tableaux sont limités en nombre de joueurs (joueuses) :

Tableau : nombre maximum de joueurs

- A : 96
- B : 96
- C : 96
- D : 48
- E : 144
- F : 96
- G : 96
- H : 96
- I : 96
- J : 48
- K : 96
- L : 144

Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins en fonction du nombre de points inscrits sur la licence de la 2^{ème} phase 2012/2013.

Le tableau J est réservé aux féminines. Les féminines inscrites le dimanche ont obligation de participer au tableau J. Les participantes du tableau J ne pourront pas s'inscrire dans le tableau I.

Les benjamin(e)s ne pourront participer qu'au tableau D sauf ceux évoluant en Nationale 1 au critérium fédéral (jeunes) et en possession d'un quadruple surclassement.

Les participants du tableau D ne pourront pas s'inscrire dans le tableau C.

Article 3 – Inscriptions

Chaque joueur/joueuse licencié(e) désirant participer au Tournoi doit s'acquitter d'un droit d'inscription fixé à :

5 € pour les tableaux D et J

8 € pour les tableaux A, B, C, E, F, G, H, I, et K

10 € pour le tableau L

Chaque joueur/joueuse peut s'inscrire dans deux tableaux maximum chaque jour.

Les inscriptions se font par l'intermédiaire du site du Comité de Paris (<http://paristt.com>)

Le règlement des inscriptions se fait en ligne via le site du Comité de Paris.

Il ne sera pas accepté d'inscriptions par téléphone ou par mail.

Renseignements : mail : tournoi@paristt.com ou tél. : 01.48.09.21.45 de 9h30 à 12h30.

Article 4 – Organisation sportive

Ce tournoi aura lieu à la grande Halle Georges Carpentier et à la Salle Spécifique Carpentier au 81 boulevard Masséna, 75013 Paris, Métro : Porte d'Ivry, Porte de Choisy.

Il se déroulera sur 64 tables les samedi 9 et dimanche 10 mars 2013.

Les horaires sont les suivants :

SAMEDI	Début de pointage	Fin de pointage (*)	Début de tableau	Fin de tableau
A - 5/9	11h30	12h30	13h00	21h00
B - 10/13	12h00	13h00	13h30	21h00
C - 14/non N°	12h30	13h30	14h00	21h30
D - Jeunes	13h30	14h30	15h00	21h30
E - 5/12	14h30	15h30	16h00	22h30
F - 13/16	15h30	16h30	17h00	22h30
DIMANCHE	Début de pointage	Fin de pointage (*)	Début de tableau	Fin de tableau
G - 5/11	7h30	8h30	9h00	17h00
H - 12/17	8h00	9h00	9h30	17h00
I - 15/N°500	8h30	9h30	10h00	17h30
J - TS Dames	9h30	10h30	11h00	17h30
K - 5/14	10h30	11h30	12h00	18h30
L - Toutes séries	11h30	12h30	13h00	18h30

() Les joueurs(ses) absents(es) après l'heure de fin de pointage seront éliminés(es) du tableau.*

Article 5 – Responsables de l'organisation

Le Comité Départemental de Paris est le responsable de l'organisation.

Le responsable est : Didier ROUSSEAU : didier.rousseau13@yahoo.fr ou secretariat@paristt.com

Le Juge Arbitre de la compétition est : Yannick VARENGOT (JAN) : yannick.varengot@wanadoo.fr

Spiddeur : Gérard SALIOU (JA1)

Article 6 – Déroulement sportif

La compétition se déroule par poules de 3 joueurs constituées selon le serpent établi par ordre décroissant du nombre de points licence. Les deux premiers de chaque poule sont ensuite placés par tirage au sort international dans un tableau à élimination directe jusqu'à la finale. Dans tous les tableaux, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Article 7 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu à la Salle Carpentier à PARIS 15 minutes avant le début de chaque tableau sous la responsabilité du juge arbitre désigné.

Article 8 – Abandon

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci aura pour conséquences l'annulation des résultats des parties auxquelles il a participé et sera classé dernier de la poule. Le (ou les) résultat(s) individuel(s) restera(ont) acquis pour les joueurs.

Article 9 – Retard

Tout joueur absent 10 minutes après l'appel de son nom sera éliminé du tableau pour lequel il a été appelé.

Article 10 – Litiges

Le Juge Arbitre est le seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Les règlements de la FFTT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement dans l'aire de jeu.

Article 11 – Licences

Le joueur doit présenter au pointage sa licence comportant la mention "certificat médical présenté".

Si cette mention ne figure pas sur la licence, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. S'il ne peut pas présenter sa licence, il sera autorisé à jouer s'il peut d'une part prouver son identité et d'autre part justifier qu'il est titulaire d'une licence par la consultation d'informations issues de la base de données fédérale (SPID) par le biais de l'application SMARTPING.

Article 12 – Inscriptions sur place

Inscriptions sur place possibles dans la limite des places disponibles jusqu'à une heure avant le début du tableau et avec une majoration du montant de l'inscription de 2 euro par tableau. Inscriptions par ordre d'arrivée.

Article 13 – Montant des lots

Pour la distribution des récompenses, voir tableau de dotation ci dessous:

SAMEDI	Dotation vainqueur	Dotation finaliste	Dotation 1/2 finalistes	Dotation 1/4 finalistes	Dotation 1/8 finalistes
A - 5/9	60 €	30 €	15 €	10 €	
B - 10/13	120 €	60 €	25 €	10 €	
C - 14/non N°	200 €	100 €	50 €	20 €	
D - Jeunes	60 € BA	30 € BA	15 € BA	10 € BA	
E - 5/12	90 €	40 €	20 €	10 €	
F - 13/16	140 €	70 €	30 €	15 €	
DIMANCHE	Dotation vainqueur	Dotation finaliste	Dotation 1/2 finalistes	Dotation 1/4 finalistes	Dotation 1/8 finalistes
G - 5/11	90 €	40 €	20 €	10 €	
H - 12/17	160 €	80 €	40 €	20 €	
I - 15/N°500	250 €	120 €	60 €	30 €	10 €
J - TS Dames	200 €	100 €	50 €	20 €	
K - 5/14	120 €	60 €	25 €	15 €	
L - Toutes séries	1.000 €	500 €	300 €	150 €	40 €

Pour les mineurs, les prix seront donnés en bons d'achats. Si un tableau n'est pas rempli à 60%, la valeur des lots sera divisée par deux. La valeur totale des gains s'élève à **6.700 €**.

Article 14 – Divers

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou tout incident survenu au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Les balles seront fournies par l'organisateur et seront de couleur blanche, de ce fait les maillots blancs sont interdits.

Le coefficient de la compétition est de 0,75.